

Image not found or type unknown



accident non responsable mais voiture epave: demande réparation

Par **Freddybidou**, le **26/11/2008** à **21:33**

suite a un accident ou je n'ai aucune responsabilité ma voiture qui a dix ans est économiquement irréparable (expertise de la voiture: 3350 euros travaux: 4300 euros). du fait que cette voiture etait en excellent etat et qu'elle n'a pas beaucoup de km je voudrais donc la refaire.

Ce que je vous demande c'est si il est possible d'une façon ou d'une autre soit en me retournant contre l'assurance adverse soit contre la personne qui m'est rentré dedans de demander la totalité des réparations de mon véhicule.

Merci d'avance.